

# Idées pour...

## Simplifier et régénérer la vie économique

### Un état des lieux mitigé

Si créer une entreprise est relativement simple en France, franchir les différentes étapes du développement reste difficile, notamment du fait de la complexité administrative à laquelle les entrepreneurs sont confrontés. Outre les effets de seuil qui sont un frein au développement, le capital et le travail ne vont pas autant qu'il le faudrait des entreprises les moins productives vers les plus prometteuses. Ceci est préjudiciable à la productivité au niveau national.

Le Conseil de la simplification, créé début 2014, a proposé plus de 600 mesures pour faciliter l'activité des entreprises. Mais il reste beaucoup à faire : la France occupe la 121<sup>e</sup> position dans le classement des 148 États où le « fardeau de la réglementation » est le plus important (Banque mondiale, 2015), et un citoyen sur quatre juge encore « complexe » sa relation avec l'Administration.

### Simplifier la vie des entreprises et des citoyens...

#### Lever les obstacles à la croissance des PME

**Accroître la mobilité du capital dans l'économie française** en facilitant la transmission d'entreprises à tout type de repreneur, grâce à une fiscalité neutre et en fluidifiant les procédures de transformation d'entreprises en difficulté. Poursuivre la lutte contre les délais de paiement excessifs qui amputent la trésorerie des TPE et PME.

**Accroître la mobilité des salariés**, en poursuivant les efforts sur la formation continue et en adaptant davantage la formation initiale. Protéger les travailleurs plutôt que les emplois (flexi-sécurité) en s'appuyant sur le Compte personnel d'activité lancé le 12 janvier dernier. Développer les possibilités de négociation au niveau de l'entreprise.

**Ne pas créer des « pièges à PME »** en multipliant les seuils et mesures particulières (seuils sociaux, taux d'imposition réduits). Lorsqu'elles franchissent un seuil, accorder systématiquement une période de trois ans aux PME pour s'adapter à leurs nouvelles obligations.

**Stopper la multiplication des normes.** En France, le volume annuel du Journal officiel, compilation des nouvelles normes en vigueur (lois, règlements, etc.), est passé de 13 000 à près de 23 000 pages en quarante ans, soit une augmentation de 75 %. Toute nouvelle réglementation devrait avoir une durée de vie limitée, de cinq ans par exemple (clauses d'extinction ou de révision). L'application du principe « une création – une suppression » pourrait également être envisagée, la création d'une norme impliquant d'en abroger une ancienne.

# Rendre l'Administration plus productive et innovante...

## Une offre de services renouvelée et individualisée

La révolution numérique n'est pas une simple révolution technologique. C'est une transformation économique, politique et sociale qui implique un nouveau contrat entre l'État, les citoyens et les entreprises.

### Promouvoir l'innovation et la simplification dans les services publics

- Encourager le recours aux méthodes agiles pour faire émerger des services innovants (par exemple, lancement en 2015 par Pôle emploi de « La Bonne Boîte » pour répertorier les offres d'emploi collectées par des tiers ou des partenaires).
- Développer les démarches d'évaluation de l'efficacité économique et sociale des services en ligne, mais aussi de leur qualité selon la satisfaction des utilisateurs.
- Mobiliser des compétences spécialisées dans l'Administration (par exemple, informaticiens, codeurs, *designers*, *data scientists* et *data analysts*).
- Donner accès à des financements spécifiques pour se moderniser. Les investissements permettant de réduire ultérieurement les coûts et d'améliorer la qualité du service (réorganisation, formation, développement numérique, etc.) seraient soutenus par un guichet de financement.

### Valoriser et échanger l'information

- Favoriser le partage des données entre les administrations. Par exemple, le principe du « dites-le nous une fois », qui limite le nombre de déclarations des entreprises et d'enregistrements redondants auprès de l'Administration, devrait être généralisé.
- Ouvrir les données (*open data*) afin de favoriser la créativité des *start-up*. Les « hackathons » permettent de tester des solutions innovantes en mettant à disposition des jeux de données pour de brèves périodes (par exemple, création de tableaux de bord énergétiques pour prédire les factures de bâtiments publics et individuels, cibler des actions de rénovation thermique et mesurer le potentiel d'économies en cas de tensions dans la distribution d'électricité, #CompteurConnect, mai 2016).

## Pour en savoir plus



© 2016 Yoann Kavege, ESAAT

**Taux d'intérêt très bas : symptôme et opportunité**, Xavier Ragot, Christian Thimann et Natacha Valla, *Note du CAE*, n° 36, décembre 2016.

**Administration numérique**, Yann Algan, Maya Bacache et Anne Perrot, *Note du CAE*, n° 34, septembre 2016.

**Faire prospérer les PME**, Les membres du Conseil d'analyse économique, *Note du CAE*, n° 25, octobre 2015.

**Renforcer l'efficacité de la commande publique**, Stéphane Saussier et Jean Tirole, *Note du CAE*, n° 22, avril 2015.

**Crédit au PME : des mesures ciblées pour des difficultés ciblées**, Jacques Cailloux, Augustin Landier et Guillaume Plantin, *Note du CAE*, n° 18, décembre 2014.

**Les enjeux économiques du droit des faillites**, David Thesmar, Guillaume Plantin, Jean Tirole, *Note du CAE*, n° 7, juin 2013.